

CHANCELLERIE D'ETAT

1. SECRETARIAT GENERAL

1.1. Personnel

Le 31 janvier, M. Pierre Erni a quitté sa fonction d'aide-huissier pour prendre une retraite anticipée. Il a été remplacé, dès le 1^{er} mars, par M. Jean-Jacques Burkhard, anciennement huissier de chancellerie. La fonction d'huissier de chancellerie a, quant à elle, été supprimée, suite à l'externalisation du service du courrier.

Mme Sheila Ahles a rejoint l'équipe des guides du Château dès le 1^{er} avril.

1.2. Feuille officielle

Durant l'exercice, nonante-sept numéros ont été publiés. La part au bénéfice de l'Etat s'élève à 82.256 francs (85.630 francs en 2006).

1.3. Légalisations

2734 pièces ont été légalisées.

1.4. Guichet unique

Le Guichet unique des collectivités publiques neuchâteloises offre depuis le mois de mai de nouvelles prestations habituellement fournies aux guichets des offices des poursuites du canton. Désormais, sur www.GuichetUnique.ch, on peut ainsi obtenir en ligne un extrait du registre des poursuites pour son propre compte, soit l'attestation souvent exigée pour la location d'un appartement ou l'obtention d'un prêt, ainsi qu'une « Information débiteur » qui correspond à la liste de toutes les poursuites introduites contre le requérant ou une « Information créancier » pour toutes celles requises par lui. Cette prestation est une première au niveau romand et s'inscrit pleinement dans le développement de la gouvernance électronique.

Au 31 décembre, ce sont 4.809 contrats d'utilisation du Guichet unique qui ont été conclus par des privés. On dénombre également 399 contrats pour des entreprises, totalisant 861 accès de collaboratrices et collaborateurs.

1.5. Droits politiques

a) Généralités

En date du 31 janvier, le Grand Conseil a adopté une loi sur l'éligibilité des étrangers en matière communale. Ayant fait l'objet d'un référendum, elle a été soumise à votation populaire le 17 juin. Acceptée par le peuple, elle est entrée en vigueur le 15 août.

Différentes modifications de la loi sur les droits politiques ont également été adoptées par le Grand Conseil au cours de l'année 2007, soit :

- le 20 février, une modification abaissant à 4.500 le nombre de signatures requises pour le dépôt d'une initiative populaire cantonale et portant de 40 à 90 jours le délai de récolte des signatures pour une demande de référendum cantonal. Nécessitant une modification de la Constitution cantonale, cette dernière a été soumise et acceptée par le peuple le 17 juin. Elle est entrée en vigueur le 15 août.
- le 21 février, une modification permettant d'avancer ou de retarder les élections générales dans les communes concernées par une fusion. Cette dernière est entrée en vigueur le 23 avril.
- le 26 juin, une modification n'autorisant que les candidates et candidats ayant obtenu au moins 5% des suffrages au premier tour de scrutin à participer au second tour pour l'élection du Conseil d'Etat et celle du Conseil des Etats. Cette dernière est entrée en vigueur le 3 septembre.
- le 4 septembre, une modification apportant des adaptations au vote par correspondance, notamment sa prolongation jusqu'au dimanche du scrutin, avant l'ouverture des bureaux de vote ainsi que sur les mesures de publicité lors d'initiatives et de référendums populaires. Cette dernière est entrée en vigueur le 5 octobre.

Deux nouveaux essais de vote électronique ont été réalisés lors de la votation fédérale du 11 mars et de la votation fédérale et cantonale du 17 juin. Ces deux tests se sont déroulés avec succès.

Ainsi, le 11 mars, 1.538 électrices et électeurs neuchâtelois ont choisi de voter par Internet sur les 3.757 ayant conclu un contrat au Guichet unique et tous les votes ont été déclarés valides.

Le 17 juin, ce sont 1.542 électrices et électeurs qui ont choisi de voter par Internet sur les 4.151 personnes en ayant la possibilité. Tous les votes ont également été déclarés valides.

b) Elections

Elections fédérales

Election de la députation au Conseil national, du 21 octobre, arrondissement du canton de Neuchâtel

Douze listes, comprenant cinquante-cinq candidates et candidats, ont été déposées.

Ont été élus :

M. Yvan Perrin	Union démocratique du centre	16.439 suffrages
M. Didier Berberat	Parti socialiste	13.609 suffrages
M. Didier Burkhalter	Parti radical	11.798 suffrages
Mme Sylvie Perrinjaquet	Parti libéral-PPN	6.810 suffrages
Mme Francine John-Calame	Les Verts, Ecologie et Liberté	6.573 suffrages

La participation au scrutin a été de 50.23%. Les résultats de cette élection ont été publiés dans la Feuille officielle du 26 octobre et n'ont donné lieu à aucune réclamation.

Suite à l'élection de M. Didier Burkhalter au Conseil des Etats, c'est le premier suppléant de la liste radicale, M. Laurent Favre, qui siège au Conseil national (5.965 suffrages).

Election de la députation au Conseil des Etats

Premier tour

Cette élection a eu lieu en même temps que l'élection de la députation au Conseil national. Huit listes, comprenant treize candidates et candidats ont été déposées.

Ont obtenu des suffrages :

Mme Gisèle Ory	17.155	suffrages
M. Didier Burkhalter	16.927	suffrages
M. Pierre Bonhôte	15.366	suffrages
M. Yvan Perrin	15.026	suffrages
Mme Sylvie Perrinjaquet	11.811	suffrages
M. Jean-Charles Legrix	10.663	suffrages
M. Denis de la Reussille	8.351	suffrages
Mme Francine John-Calame	5.008	suffrages
Mme Marianne Ebel	4.045	suffrages
M. Blaise Horisberger	3.639	suffrages
M. Vincent Martinez	1.926	suffrages
M. Mauro Nanini	1.845	suffrages
M. Lukas Jäggi	341	suffrages

La participation au scrutin a été de 45.52%. Les résultats de cette élection ont été publiés dans la Feuille officielle du 26 octobre et n'ont donné lieu à aucune réclamation.

Second tour

Aucun candidat ni aucune candidate n'ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, un second tour de scrutin a été fixé au 11 novembre. Deux listes comprenant trois candidatures, ont été déposées.

Ont été élus :

M. Didier Burkhalter	28.710	suffrages
Mme Gisèle Ory	27.615	suffrages

A obtenu des suffrages :

M. Pierre Bonhôte	24.050	suffrages
-------------------	--------	-----------

La participation au scrutin a été de 41.15%. Les résultats de cette élection ont été publiés dans la Feuille officielle du 14 novembre et n'ont donné lieu à aucune réclamation.

Elections complémentaires communales

Montalchez – 4 février. Election de M. Blaise Hildbrand au Conseil général.

Thielle-Wavre – 23 septembre. Election de M. Vincent Breguet au Conseil général.

La Côte-aux-Fées – 23 septembre. Election de M. Bernard Müller au Conseil général.

c) *Votations*

Votations fédérales

11 mars

- Sur l'initiative populaire du 9 décembre 2004 « Pour une caisse maladie unique et sociale ». Résultat du canton : 31.135 oui ; 29.509 non ; participation au scrutin : 57.55%. Résultat de la Confédération : 641.917 oui ; 1.590.213 non ; participation au scrutin : 45.95%. Le projet a été rejeté.

17 juin

- Sur la modification du 6 octobre 2006 de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI). Résultat du canton : 24.606 oui ; 24.672 non ; participation au scrutin : 46.89%. Résultat de la Confédération : 1.039.282 oui ; 719.628 non ; participation au scrutin : 36.20%. Le projet a été accepté.

Votations cantonales

17 juin

- Sur le décret du 27 mars 2007 portant révision de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Surveillance sur les autorités judiciaires). Résultat : 44.750 oui ; 6.598 non ; participation au scrutin : 42.29%. Le décret a été accepté.
- Sur le décret du 27 mars 2007 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Initiative et référendum populaires : signatures et délai). Résultat : 39.959 oui ; 11.617 non ; participation au scrutin : 42.30%. Le décret a été accepté.
- Sur l'initiative constitutionnelle populaire cantonale « Pas de démocratie au rabais – Initiative pour le droit d'éligibilité des immigré-e-s ». Résultat : 22.000 oui ; 32.082 non ; participation au scrutin : 42.80%. L'initiative a été rejetée.
- Sur la loi du 31 janvier 2007 sur l'éligibilité des étrangers en matière communale. Résultat : 29.513 oui ; 24.738 non ; participation au scrutin : 42.80%. La loi a été acceptée.

Votations communales

Môtiers – 11 mars. Arrêté du Conseil général, du 30 octobre 2006, relatif à la vente d'une parcelle de terrain bâtie formant le bien-fonds No 773 du cadastre de Môtiers. L'arrêté a été rejeté par 267 non contre 118 oui.

Môtiers – 17 juin. Arrêté du Conseil général, du 2 avril 2007, adoptant la convention de fusion des 11 communes du Val-de-Travers. L'arrêté a été accepté par 350 oui contre 140 non.

Couvet – 17 juin. Arrêté du Conseil général, du 2 avril 2007, adoptant la convention de fusion des 11 communes du Val-de-Travers. L'arrêté a été accepté par 971 oui contre 260 non.

Travers – 17 juin. Arrêté du Conseil général, du 2 avril 2007, adoptant la convention de fusion des 11 communes du Val-de-Travers. L'arrêté a été accepté par 476 oui contre 168 non.

Noiraigue – 17 juin. Arrêté du Conseil général, du 2 avril 2007, adoptant la convention de fusion des 11 communes du Val-de-Travers. L'arrêté a été accepté par 183 oui contre 43 non.

Boveresse – 17 juin. Arrêté du Conseil général, du 2 avril 2007, adoptant la convention de fusion des 11 communes du Val-de-Travers. L'arrêté a été accepté par 162 oui contre 57 non.

Fleurier – 17 juin. Arrêté du Conseil général, du 2 avril 2007, adoptant la convention de fusion des 11 communes du Val-de-Travers. L'arrêté a été accepté par 898 oui contre 759 non.

Buttes – 17 juin. Arrêté du Conseil général, du 2 avril 2007, adoptant la convention de fusion des 11 communes du Val-de-Travers. L'arrêté a été accepté par 195 oui contre 129 non.

La Côte-aux-Fées – 17 juin. Arrêté du Conseil général, du 2 avril 2007, adoptant la convention de fusion des 11 communes du Val-de-Travers. L'arrêté a été rejeté par 225 non contre 95 oui.

Saint-Sulpice – 17 juin. Arrêté du Conseil général, du 2 avril 2007, adoptant la convention de fusion des 11 communes du Val-de-Travers. L'arrêté a été accepté par 214 oui contre 88 non.

Les Verrières – 17 juin. Arrêté du Conseil général, du 2 avril 2007, adoptant la convention de fusion des 11 communes du Val-de-Travers. L'arrêté a été rejeté par 218 non contre 195 oui.

Les Bayards – 17 juin. Arrêté du Conseil général, du 2 avril 2007, adoptant la convention de fusion des 11 communes du Val-de-Travers. L'arrêté a été accepté par 155 oui contre 60 non.

Cornaux – 1^{er} juillet. Arrêté du Conseil général, du 20 février 2007, concernant l'octroi d'un crédit de 490.000 francs en vue de l'aménagement d'une route de liaison entre la rue du Vignoble et le chemin des Martinettes, ainsi qu'un parking. L'arrêté a été rejeté par 401 non contre 197 oui.

Le Landeron – 23 septembre. Arrêté du Conseil général, du 29 mars 2007, concernant un crédit de 36.200 francs pour l'installation de parcomètres collectifs aux parkings nord et sud du Bourg. L'arrêté a été rejeté par 963 non contre 429 oui.

Les Planchettes – 23 septembre. Arrêté du Conseil général, du 15 mai 2007, concernant une demande de crédit de 600.000 francs pour financer l'achat de l'Hôtel-restaurant de La Couronne

et des parcelles 520 et 156 du cadastre des Planchettes. L'arrêté a été rejeté par 69 non contre 57 oui.

Peseux – 9 décembre. Arrêté du Conseil général, du 5 septembre 2007, portant sur l'adoption de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche et de Peseux. L'arrêté a été rejeté par 1110 non contre 837 oui.

Corcelles-Cormondrèche – 9 décembre. Arrêté du Conseil général, du 5 septembre 2007, portant sur l'adoption de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche et de Peseux. L'arrêté a été accepté par 1202 oui contre 836 non.

Villiers – 9 décembre. Arrêté du Conseil général, du 18 juin 2007, relatif à la modification du plan d'aménagement communal au lieu-dit « A la Champey ». L'arrêté a été accepté par 148 oui contre 65 non.

Engollon – 9 décembre. Arrêté du Conseil général, du 25 juin 2007, concernant la demande d'un crédit de 1.711.000 francs pour financer la création d'une chaufferie à bois avec réseau à distance pour le village. L'arrêté a été rejeté par 36 non contre 34 oui.

Engollon – 9 décembre. Arrêté du Conseil général, du 25 juin 2007, concernant la modification du plan d'aménagement communal. L'arrêté a été rejeté par 36 non contre 33 oui.

d) Initiatives et référendums

Une initiative « Pour un nombre approprié de structures d'accueil de qualité » a été annoncée à la chancellerie d'Etat le 31 janvier. Déposée le 27 juillet, elle a recueilli 6.913 signatures valables. Le projet de décret concernant la recevabilité matérielle de cette initiative est à l'ordre du jour du Grand Conseil de janvier 2008.

Un décret soumettant au vote du peuple l'initiative « Pas de démocratie au rabais – Initiative pour le droit d'éligibilité des immigré-e-s » a été adopté par le Grand Conseil le 27 mars. Par votation du 17 juin, le peuple a rejeté cette initiative par 32.082 non contre 22.000 oui. La participation au scrutin a été de 42.80%.

Le décret concernant la recevabilité matérielle de l'initiative « Frein au démantèlement social » a été adopté par le Grand Conseil le 27 mars. L'initiative est à l'étude au Département de la justice, de la sécurité et des finances.

Le décret concernant la recevabilité matérielle de l'initiative « Pour une participation des grandes fortunes, limitée dans le temps » a été adopté par le Grand Conseil le 26 juin. L'initiative est à l'étude au Département de la justice, de la sécurité et des finances.

Le décret concernant la recevabilité matérielle de l'initiative « Fumée passive et santé – Pour la protection de toutes et tous contre l'exposition à la fumée du tabac dans les lieux publics intérieurs ou fermés » a été adopté par le Grand Conseil le 4 septembre. L'initiative est à l'étude au Département de la santé et des affaires sociales.

Un décret soumettant au vote du peuple l'initiative « L'or de la BNS pour l'avenir et l'innovation » a été adopté par le Grand Conseil le 4 septembre. Cette initiative a été retirée par déclaration du comité d'initiative le 1^{er} octobre.

Une initiative « Bilinguisme pour tous » a été annoncée à la chancellerie d'Etat le 21 septembre. Les listes de signatures devront être déposées jusqu'au 25 mars 2008.

Un projet de décret soumettant au vote du peuple l'initiative « Pour la construction et la rénovation de logements » ainsi qu'un projet de loi cantonale sur l'aide au logement sont à l'ordre du jour du Grand Conseil de janvier 2008.

Un référendum contre la loi du 31 janvier sur l'éligibilité des étrangers en matière communale a été déposé le 21 mars et a recueilli 4.755 signatures valables. Par votation du 17 juin, le peuple a accepté cette loi par 29.513 oui contre 24.738 non. La participation au scrutin a été de 42.80%.

1.6. Conférence des secrétaires généraux

Instituée par un arrêté du Conseil d'Etat du 17 février 1999, la Conférence des secrétaires généraux est notamment chargée de coordonner les activités intéressant l'ensemble des départements de l'administration cantonale.

Présidée par le chancelier d'Etat, elle s'est réunie à 6 reprises pour régler certaines questions d'ordre général et pour harmoniser diverses procédures.

1.7. Transparence des activités étatiques

Conformément à la loi sur la transparence des activités étatiques (LTAE), le chancelier doit adresser un rapport d'activités au Grand Conseil et au Conseil d'Etat concernant l'application de la présente loi. Le commentaire à l'appui de la loi donne la possibilité d'intégrer ce rapport dans le rapport de gestion annuel. C'est la solution que nous avons choisie pour ce premier rapport qui pourrait se résumer par les trois célèbres lettres : R.A.S.

En effet, votée par le Grand Conseil le 26 juin 2006, la LTAE est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2007. Dans le courant septembre, la chancellerie a organisé des séances d'information à l'intention des cadres de l'administration cantonale et des autorités communales pour leur détailler les nouveautés introduites par la loi et leurs devoirs en matière de transparence. Bien fréquentées, ces séances, auxquelles a également pris part le service juridique de l'Etat, ont permis d'utiles échanges et une sensibilisation bienvenue à cette problématique qui touche l'immense majorité des démocraties.

Une conférence de presse à l'intention de la population a été organisée le 24 septembre. Sa couverture médiatique a été satisfaisante. Par ailleurs, une large information figure sur le site Internet de l'Etat, facilement accessible depuis la page d'accueil.

A l'instar des autres cantons ou Etats où le principe de la transparence a été introduit bien avant Neuchâtel, la LTAE n'a provoqué aucun séisme dans les collectivités publiques.

D'une enquête menée au sein de l'administration cantonale, il ressort, qu'à l'exception de trois demandes satisfaites auprès de la police cantonale, il n'y a eu aucune revendication exprimée aux départements en vertu de la nouvelle loi.

Quant aux communes, elles nous ont fait part de quelques demandes posant, à leurs yeux, problème et qui s'inscrivaient dans le cadre de querelles de villages. Ces cas se comptant sur les doigts d'une main ont, à notre connaissance, trouvé une solution acceptable pour les protagonistes en cause. Aucun cas n'a donc été porté devant les tribunaux.

Trois explications, qui ne sont pas forcément contradictoires, peuvent expliquer cet apparent désintérêt qui, encore une fois, est le fait de toutes les collectivités, petites ou grandes, où ce principe s'applique légalement.

Certains avancent que si les citoyens ne font pas état de leurs droits en la matière, c'est qu'ils les ignorent. D'autres supposent que, d'une manière générale, à moins d'être directement touchés par une décision, les citoyens ne s'intéressent que très peu aux affaires publiques. Dès lors, pourquoi réclamer tel ou tel dossier à l'administration cantonale ou communale ? Les plus optimistes affirment, - et ils n'ont pas forcément tort -, que la population a confiance en ses autorités et que, dès lors, elle ne sent pas la nécessité de les contrôler de trop près. Sur un même registre, le fait que le nombre de conflits liés à des questions de transparence est particulièrement insignifiant, même dans des cantons qui connaissent une telle loi depuis plus de dix ans comme Berne, peut signifier que la transparence est appliquée à satisfaction générale. Dès lors, pourquoi saisir les tribunaux ?

La réalité est multiple, complexe. Chacune des explications contient, sans doute, une part de vérité. Pour l'heure, il nous appartient de constater que l'introduction de la LTAE n'a nullement posé les problèmes de fonctionnement que certains, au sein de l'administration, redoutaient. Il faut rappeler que, dans la foulée de la nouvelle Constitution cantonale, depuis 2001 déjà, le Conseil d'Etat a introduit le principe de la transparence dans le règlement concernant sa communication. Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, ces six dernières années, l'adminis-

tration baignait dans la transparence sans forcément s'en rendre compte. Ceci explique peut-être cela.

1.8. Partenariat enregistré

Depuis l'entrée en vigueur de la loi au 1^{er} juillet 2004, la chancellerie d'Etat a enregistré 256 partenariats se répartissant de la manière suivante :

209 partenariats hétérosexuels ;

47 partenariats homosexuels, dont 29 concernant des couples hommes et 18 des couples femmes ;

11 partenariats enregistrés ont également été dissous.

1.9. Centenaires

Durant l'exercice, 20 personnes ont reçu un message fleuri de l'Etat, à l'occasion de leur centième anniversaire (18 femmes et 2 hommes).

2. COMMUNICATION

Elections fédérales

La chancellerie a assuré la bonne organisation des élections fédérales et répondu aux besoins et demandes des journalistes à cette occasion. Un important dispositif médias a ainsi été mis en place à la salle des Chevaliers dans le cadre des deux tours des élections fédérales qui se sont tenus le 21 octobre et le 11 novembre. La presse a souligné l'excellente préparation - coutumière - du Canton de Neuchâtel.

Site Internet

Sur le plan du site Internet officiel de l'Etat (www.ne.ch), l'année écoulée a notamment été marquée par la mise en place, le 26 mars, d'une nouvelle page d'accueil plus détaillée et conviviale. Dans le même temps, la version 2.6 du système de publication NEAT a été mise en production.

En matière de fréquentation, le site Internet officiel de l'Etat a reçu en 2007 environ 1.110.000 visites¹ pour 5.012.000 pages vues (moyenne mensuelle: 92.298 visites par mois / 417.650 pages vues par mois). En comparaison avec les statistiques 2006, ce résultat montre une augmentation d'environ 15%. Le record de fréquentation journalière a été atteint le dimanche 21 octobre, jour des élections fédérales, avec près de 8.000 visites.

Pratiquement toutes les unités administratives de la République et Canton de Neuchâtel ont maintenant une présence sur Internet.

¹ Un visiteur qui ne verrait que la page d'accueil n'est pas compté dans cette statistique.

3. SERVICE DU GRAND CONSEIL

3.1. Grand Conseil

a) Mutations

Dès le 30 janvier, M^{mes} Sarah Rosselet, UDC, et Silva Müller Devaud, socialiste, ont respectivement remplacé MM. Noël Auclair et Marc Juan, députés, démissionnaires; à la suite du passage de M^{me} Silva Müller Devaud de la fonction de députée suppléante à celle de députée, M. Jean-Paul Ros l'a remplacée dans sa fonction de député suppléant. M^{me} Johanne Lebel Calame, socialiste, et M. Zoran Savic, UDC, ont respectivement remplacé M^{mes} Sara Rota et Jacqueline Auclair, députées suppléantes, démissionnaires.

Dès le 27 mars, MM. Bernard Rosat, socialiste, M. Blaise Horisberger, Les Verts, et Pierre-Laurent Denis, socialiste, ont respectivement remplacé M. Jean-Nathanël Karakash, M^{me} Carol Gehringer et M. Jean-Michel Gaberell, députés démissionnaires; à la suite du passage de MM. Bernard Rosat, Blaise Horisberger et Pierre-Laurent Denis, de la fonction de député suppléant à celle de député, MM. Patrick Berthoud, socialiste, Jean-Daniel Blant, Les Verts, et Etienne Bourqui, socialiste, les ont respectivement remplacés dans leurs fonctions de députés suppléants.

Dès le 24 avril, M. Frédy Bigler, libéral-PPN, a remplacé M^{me} Thérèse Humair, députée démissionnaire; à la suite du passage de M. Frédy Bigler de la fonction de député suppléant à celle de député, M. Mathieu Erb, libéral-PPN, l'a remplacé dans sa fonction de député suppléant.

Dès le 4 septembre, M^{me} Marie-Laurence Christen, socialiste, M. Jean-Luc Jordan, radical, et M^{me} Sandrine Muriset Jacot-Guillarmod, socialiste, ont respectivement remplacé M^{mes} Valérie Bourquin, Marie-Laure Béguin Mettraux et M. Jean-Paul Ros, députés suppléants démissionnaires.

Dès le 4 décembre, MM. Louis-Marie Boulianne, socialiste, Jean-Daniel Blant, Les Verts, Maurice Perroset, socialiste, Yves Fatton, radical, et David Taillard, socialiste, ont respectivement remplacé M^{me} Karin Coassin, M. Blaise Horisberger, M^{me} Gisèle Ory, MM. Laurent Favre et Jean-Pierre Franchon, députés démissionnaires; à la suite du passage de MM. Louis-Marie Boulianne, Jean-Daniel Blant, Maurice Perroset, Yves Fatton et David Taillard de la fonction de député suppléant à celle de député, MM. Denis Favre, Yves Froidevaux, Cyril Pipoz, Francy Dumont et M^{me} Corine Bolay Mercier les ont respectivement remplacés dans leurs fonctions de députés suppléants. M. Baptiste Hurni, socialiste, a remplacé M. Patrick Berthoud, député suppléant démissionnaire.

b) Présidence

La présidence a été assumée, jusqu'au 29 mai, par M^{me} Gisèle Ory, directrice de ProInfirmis, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, puis par M. Patrick Erard, maître d'éducation physique, domicilié à La Chaux-de-Fonds.

c) Bureau

Dès la session de mai, le bureau est composé de la manière suivante:

Président:	M. Patrick Erard
1 ^e vice-président:	M. Walter Willener
2 ^e vice-président:	M. Jean-Pierre Franchon
1 ^{er} secrétaire:	M. Olivier Haussener
2 ^e secrétaire:	M. Adrien Laurent

Présidente et présidents de groupes:

- groupe radical M. Jean-Bernard Wälti
- groupe libéral-PPN M. Philippe Bauer
- groupe socialiste M^{me} Odile Duvoisin
- groupe PopVertsSol M. Alain Bringolf
- groupe UDC M. Pierre Hainard

Dès le 4 décembre, M^{me} Monika Maire-Hefti remplace M. Jean-Pierre Franchon, démissionnaire, dans sa fonction de 2^e vice-président.

Le bureau du Grand Conseil a tenu 10 séances.

d) Scrutateurs

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

e) Commissions permanentes

Commission des pétitions et des grâces (11 membres)

Dès le 30 janvier, M^{me} Sylvie Fassbind-Ducommun remplace M. Marc Juan, démissionnaire; M^{me} Claudine Siegenthaler remplace M. Marc Juan dans sa fonction de rapporteur.

La commission a tenu 3 séances.

Commission législative (15 membres)

Dès le 22 juin, M. Yvan Botteron remplace M. Philippe Gnaegi, démissionnaire.

Dès le 22 juin, le bureau de la commission a la composition suivante: M. Raphaël Comte, président, M^{me} Anne Tissot Schulthess, vice-présidente, M. Yvan Botteron, rapporteur.

La commission a tenu 11 séances et la sous-commission de la commission législative chargée de l'étude des commissions en a tenu 1.

Commission judiciaire (6 membres)

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

La commission a tenu 10 séances.

Commission de gestion et des finances (15 membres)

Dès le 19 février, M. Daniel Schürch remplace M. Jean-Nathanaël Karakash, démissionnaire.

Dès le 26 juin, le bureau de la commission a la composition suivante: M. Claude Borel, président, M. Philippe Haeberli, vice-président, M^{me} Claudine Stähli-Wolf, rapporteuse.

La commission plénière a tenu 17 séances, son bureau en a tenu 1 et ses sous-commissions en ont tenu 26.

Commission des affaires extérieures (15 membres)

Dès le 30 janvier, M. Zoran Savic a remplacé M^{me} Jacqueline Auclair, démissionnaire.

La commission plénière a tenu 5 séances et plusieurs délégations ont été désignées pour participer à des séances à l'extérieur.

f) Commissions spéciales

Commission fiscalité (15 membres)

Dès le 31 janvier, M^{me} Lydia Renzo a remplacé M. Adrien Laurent, démissionnaire. M^{me} Nathalie Fellrath remplace M. Adrien Laurent dans sa fonction de rapporteur.

Dès le 21 février, M^{me} Caroline Gueissaz a remplacé M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin, démissionnaire, M^{me} Caroline Gueissaz remplace M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin dans sa fonction de présidente; M. Martial Debély a remplacé M. Jean-Michel Gaberell, démissionnaire.

Dès le 26 juin, M. Etienne Bourqui, a remplacé M^{me} Silva Müller Devaud, démissionnaire.

La commission a tenu 9 séances et son bureau élargi en a tenu 8.

Commission péréquation financière (15 membres)

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

La commission a tenu 2 séances.

Commission RPT (15 membres)

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

La commission a tenu 6 séances.

Commission police (15 membres)

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

La commission a tenu 1 séance, parvenant ainsi au terme de ses travaux.

Commission Observatoire cantonal (9 membres)

Elle a été élue le 31 janvier dans la composition suivante:

MM. Claude Borel, président, André Fischli, rapporteur, Olivier Arni, M^{me} Johanne Lebel Calame, MM. Damien Cottier, vice-président, Jean-Frédéric de Montmollin, M^{me} Elisabeth Bernoulli, MM. Alain Bringolf et Pierre-Alain Storrer.

La commission a tenu 17 séances.

Commission psychiatrie (15 membres)

Elle a été élue le 30 mai dans la composition suivante:

M. Damien Cottier, président, M^{me} Elisabeth Berthet, MM. Daniel Schürch, vice-président, Claude Borel, M^{me} Anne Tissot Schulthess, M. Bertrand Nussbaumer, M^{mes} Odile Duvoisin, Karin Coassin, Valérie Schweingruber Dupraz, rapporteuse, M. Jean-Claude Baudoin, M^{mes} Pierrette Ummel, Claudine Stähli-Wolf, Doris Angst, MM. Blaise Courvoisier et Hugues Bertrand Chantraine.

La commission a tenu 7 séances parvenant ainsi au terme de ses travaux.

Commission HarmoS (15 membres)

Elle a été élue le 5 septembre dans la composition suivante:

M. Pierre-Laurent Denis, président, M^{mes} Claudine Siegenthaler, Béatrice Bois, Monika Maire-Hefti, Sylvie Fassbind-Ducommun, Nathalie Fellrath, MM. Olivier Haussener, vice-président, Christian Hostettler, Pierre-André Steiner, Patrick Herrmann, rapporteur, M^{me} Martha Zurita, MM. Claude Guinand, Jean-Luc Jordan, M^{me} Sarah Rosselet et M. Nicolas Gsteiger.

La commission a tenu 2 séances.

Commission Statut CCNC (9 membres)

Elle a été élue le 5 septembre dans la composition suivante:

MM. Michel Barben, président, Philippe Gnaegi, Alain Bringolf, vice-président, Christian Mermet, rapporteur, M^{me} Monika Maire Hefti, M. Louis-Marie Boulianne, M^{me} Sylvie Fassbind-Ducommun, MM. Philippe Haerberli et Raymond Clottu.

La commission a tenu 3 séances, parvenant ainsi au terme de ses travaux.

Commission Routes (11 membres)

Elle a été élue le 4 décembre dans la composition suivante:

MM. Gilbert Hirschy, président, Denis de la Reussille, Théo Huguenin-Elie, vice-président, David Taillard, Giovanni Spoletini, Bertrand Nussbaumer, Hugues Bertrand Chantraine, rapporteur, Jean-Charles Legrix, Charles Häsler, Christian Hostettler, Jean-Bernard Wälti.

La commission a tenu sa première séance en janvier 2008.

g) Autres commissions

Commission de rédaction

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

La commission n'a tenu aucune séance.

Groupe de travail "Informatisation du Grand Conseil"

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

Le groupe n'a tenu aucune séance.

Les commissions parlementaires ont ainsi tenu 104 séances, leurs bureaux 9, et les sous-commissions de gestion et des finances 26.

h) Sessions

Le Grand Conseil a tenu 10 sessions, soit 27 séances dont 7 de relevée:

- les 30 (après-midi et soir) et 31 janvier;
- les 20 (après-midi et soir) et 21 février;
- les 27 et 28 mars;
- les 24 (après-midi et soir) et 25 avril;
- les 29 et 30 mai;
- les 26 (après-midi et soir) et 27 juin;
- les 4 (après-midi et soir) et 5 septembre;
- les 2 et 3 octobre;
- les 6 (après-midi et soir) et 7 novembre;
- les 4 (après-midi et soir) et 5 décembre.

j) Lois et décrets adoptés par le Grand Conseil**30 janvier**

- Loi portant modification de la loi d'organisation judiciaire (OJN) et du code de procédure pénale neuchâtelois (CPPN) (Création d'un Collège des juges d'instruction)
- Loi instituant un Conseil de la magistrature (LCM)
- Loi portant modification de diverses lois réglant le statut des magistrats de l'ordre judiciaire

31 janvier

- Loi sur l'éligibilité des étrangers en matière communale

20 février

- Loi sur la police neuchâteloise (LPol)
- Loi portant modification de la loi sur les droits politiques (LDP) (Initiative et référendum populaires: signatures et délai)

21 février

- Loi portant modification de la loi sur les droits politiques (LDP) (fusion de communes et élections générales)

27 mars

- Décret concernant une demande de grâce
- Décret portant révision de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst. NE) (surveillance sur les autorités judiciaires)
- Décret soumettant au vote du peuple l'initiative constitutionnelle populaire cantonale "Pas de démocratie au rabais – Initiative pour le droit d'éligibilité des immigré-e-s"
- Décret portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst. NE) (initiative et référendum populaires: signatures et délai)
- Décret à l'appui d'un crédit de 13.500.000 francs pour l'achat d'équipements informatiques et scientifiques destinés à l'université, pour la période 2007-2010
- Décret concernant la recevabilité matérielle de l'initiative constitutionnelle populaire cantonale "Frein au démantèlement social"
- Décret portant octroi d'un crédit de 850.000 francs pour la réalisation de la seconde étape d'assainissement du revêtement pierreux des façades ventilées des bâtiments de la faculté des sciences de l'Université, au Mail à Neuchâtel
- Décret à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit extraordinaire de 9.820.000 francs au titre des améliorations structurelles agricoles destiné:
 1. pour 4.720.000 francs à l'attribution de subventions pour l'exécution de travaux d'améliorations foncières cantonales
 2. pour 5.100.000 francs à l'attribution de subventions pour les constructions rurales

24 avril

- Décret portant approbation des comptes et de la gestion pour l'exercice 2006

25 avril

- Décret sur l'intégration d'activités issues de l'Observatoire cantonal au Centre suisse d'électronique et de microtechnique

30 mai

- Décret portant octroi d'un crédit de 585.000 francs destiné à la réfection et à l'assainissement de l'encorbellement de la Rançonnière au Col-des-Roches

26 juin

- Loi portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir)
- Décret portant octroi d'un crédit de 1 million de francs pour le remplacement de la couche d'usure recouvrant la H10 entre Les Verrières-Est et Le Haut-de-la-Tour
- Décret portant octroi d'un crédit de 4.500.000 francs pour la rénovation intérieure et la mise en conformité des locaux du bâtiment principal de l'Université de Neuchâtel, faculté de droit (sis avenue du 1er-Mars 26 à Neuchâtel)
- Loi portant modification de la loi sur les droits politiques (LDP) (Election au Conseil d'Etat et au Conseil des Etats)
- Loi portant modification de la loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux (enchères publiques ou ventes des plaques de contrôle)
- Décret concernant la recevabilité matérielle de l'initiative législative populaire cantonale "Pour une participation des grandes fortunes, limitée dans le temps"

27 juin

- Décret portant adhésion du canton de Neuchâtel au Concordat sur l'exécution des peines privatives de liberté et des mesures concernant les adultes et les jeunes adultes dans les cantons latins (Concordat latin sur la détention pénale des adultes)

4 septembre

- Loi portant modification de la loi sur les droits politiques (vote par correspondance, mesures de publicité)
- Décret portant octroi d'un crédit de 963.000 francs pour l'acquisition d'un nouveau logiciel destiné au traitement informatique des poursuites
- Loi portant modification de la loi sur les communes (LCo) (Conseil intercommunal – suppléance)
- Décret concernant la recevabilité matérielle de l'initiative législative populaire cantonale "Fumée passive et santé"
- Décret soumettant au vote du peuple l'initiative législative populaire cantonale "L'Or de la BNS pour l'avenir et l'innovation"

5 septembre

- Loi portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir) et de la loi concernant la perception de droits de mutation sur les transferts immobiliers

2 octobre

- Décret portant octroi d'un crédit supplémentaire de 14.500.000 francs en vue de rattraper l'arriéré du contentieux de l'assurance-maladie

3 octobre

- Loi sur l'exécution des peines privatives de liberté et des mesures pour les personnes adultes (LPMA)
- Décret portant octroi d'un crédit de 10.600.000 francs destiné à couvrir la part du canton de Neuchâtel pour financer les investissements d'infrastructures en faveur des chemins de fer privés (TRN, TN, BLS et CJ)

6 novembre

- Loi d'introduction de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LCPC)
- Loi portant modification de la loi cantonale sur les transports publics (LTP)
- Loi portant modification de la loi cantonale sur la mensuration officielle (LCMO)
- Loi portant modification de la loi sur les eaux

- Loi concernant l'entretien des routes nationales (LERN)
- Loi sur les routes nationales, ainsi que sur les routes principales et autres routes bénéficiant de contributions de la Confédération (LRNRP)
- Loi portant modification de la loi cantonale sur les forêts
- Loi portant modification de la loi cantonale sur la faune sauvage
- Loi portant modification de la loi cantonale sur la protection de la nature
- Loi portant modification de la loi concernant la répartition de la part du canton au produit de l'impôt fédéral direct (LRIFD)
- Loi sur le fonds cantonal de politique régionale
- Décret portant octroi d'un crédit de 1.250.000 francs destiné à la réfection et à l'assainissement du Pont de Biaufond

7 novembre

- Loi portant modification de la loi sur la protection de la nature, de la loi cantonale sur les forêts, de la loi sur la faune sauvage et de la loi sur la faune aquatique
- Loi portant modification du code de procédure pénale neuchâtelois (CPPN) et d'autres lois
- Loi portant adaptation de l'organisation judiciaire et de la procédure administrative neuchâteloises à la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA)

4 décembre

- Décret concernant une demande de grâce
- Décret concernant le second supplément au budget 2007 (supplément II 2007)
- Décret portant octroi d'un crédit de 4 millions de francs pour l'élaboration du dossier de la route principale H 20 afin qu'il soit prêt à la construction au moment du classement de cette route dans le réseau national

5 décembre

- Décret concernant le budget de l'Etat pour l'exercice 2008

j) Projets de lois et décrets à l'étude

A l'issue de la session de décembre, les projets de lois et de décrets à l'étude au sein des commissions parlementaires sont les suivants:

01.123

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 19 juin 2001, portant révision de la loi sur le droit de cité neuchâtelois

Projet transmis à la commission législative le 19 juin 2001.

01.165

Projet de loi Damien Cottier, du 21 novembre 2001, portant révision de la loi d'organisation judiciaire neuchâteloise (élection des jurés cantonaux)

Projet transmis à la commission législative le 21 novembre 2001.

01.168

Projet de loi Bernard Matthey, du 21 novembre 2001, portant modification de la loi sur les eaux (contrôle réseau)

Projet transmis à la commission législative le 21 novembre 2001.

03.152

Projet de loi du groupe radical, du 30 septembre 2003, portant révision du code de procédure pénale neuchâtelois (Mesures de protection)

Projet transmis à la commission législative le 1^{er} octobre 2003.

03.162

Projet de loi du groupe socialiste, du 4 novembre 2003, portant révision de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA)

Projet transmis à la commission législative le 5 novembre 2003.

03.172

Projet de loi du groupe socialiste, du 2 décembre 2003, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (commissions permanentes)

Projet transmis à la commission législative le 3 décembre 2003.

04.106

Projet de loi de la commission d'enquête parlementaire (CEP), du 27 janvier 2004, portant révision de la loi d'organisation judiciaire neuchâteloise (OJN), de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) et de la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat et de l'administration cantonale (autonomie administrative et financière des autorités judiciaires)

Projet transmis à la commission législative le 2 février 2004.

04.123

Projet de loi du groupe libéral-PPN, du 25 février 2004, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (commission permanente de questions de santé)

Projet transmis à la commission législative le 2 mars 2004.

04.131

Projet de loi Damien Cottier, du 30 mars 2004, portant modification de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) et de la loi sur les finances (commissions permanentes – commission des investissements)

Projet transmis à la commission législative le 3 mai 2004.

04.132

Projet de loi Damien Cottier, du 30 mars 2004, portant modification de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) et de la loi sur le statut de la fonction publique (LSt) (commission de gestion et des finances – transmission d'informations)

Projet transmis à la commission législative le 3 mai 2004.

04.147

Projet de loi Thérèse Humair et Philippe Bauer, du 26 mai 2004, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (programme de législature)

Projet transmis à la commission législative le 2 juin 2004.

05.105

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 25 janvier 2005, portant révision de la loi sur les communes (LCo) (commission scolaire: incompatibilités)

Projet transmis à la commission législative le 2 février 2005.

05.111

Projet de loi du groupe radical, du 22 février 2005, portant révision de la loi sur les contributions directes (LCdir) (perception du paiement des impôts à la source)

Projet transmis à la commission fiscalité le 10 mars 2005.

05.154

Projet de loi du groupe PopVertsSol, du 31 août 2005, portant révision de la loi sur les contributions directes (LCdir) (taxe foncière)

Projet transmis à la commission fiscalité le 21 septembre 2005.

05.180

Projet de décret du groupe socialiste, du 1^{er} novembre 2005, soumettant à l'Assemblée fédérale une initiative cantonale relative à la perception à la source de l'impôt direct des personnes physiques

Projet transmis à la commission fiscalité le 29 novembre 2005.

06.114

Projet de loi Blaise Courvoisier, du 24 janvier 2006, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (objets soumis au Grand Conseil: incidences financières)

Projet transmis à la commission législative le 31 janvier 2006.

06.121

Projet de loi Pierre Bonhôte, du 21 février 2006, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (objets soumis au Grand Conseil: dépôt d'amendements)

Projet transmis à la commission législative le 28 février 2006.

06.122

Projet de loi Michel Bise, du 21 février 2006, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (commissions parlementaires: indemnités)

Projet transmis à la commission législative le 28 février 2006.

06.127

Projet de loi du groupe radical, du 28 mars 2006, portant révision de la loi sur les communes (LCo) (budgets: approbation)

Projet transmis à la commission législative le 10 avril 2006 .

06.019

Projet de décret portant constitution d'une commission ad hoc du Grand Conseil chargée d'examiner les projets de lois et de décrets découlant de la mise en œuvre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT)

Projet transmis à la commission RPT le 27 juin 2006.

06.151

Projet de décret Philippe Weissbrodt et consorts, du 6 septembre 2006, soumettant une initiative cantonale à l'Assemblée fédérale pour que la Suisse n'importe plus de denrées alimentaires produites dans des conditions sociales et environnementales inadmissibles

Projet transmis à la commission législative le 9 octobre 2006.

06.153

Projet de décret du groupe radical, du 3 octobre 2006, portant révision du décret concernant la protection des sites naturels du canton

Projet transmis à la commission législative le 9 octobre 2006.

06.154

Projet de décret du groupe radical, du 3 octobre 2006, portant modification de la Constitution de Neuchâtel (Cst. NE) (réforme des communes neuchâteloises)

Projet transmis à la commission législative le 9 octobre 2006.

06.159

Projet de loi Pierre Bonhôte, du 31 octobre 2006, portant révision de la loi sur l'énergie

Projet transmis à la commission législative le 28 novembre 2006.

06.167

Projet de loi Laurence Boegli, du 31 octobre 2006, sur le soutien aux activités de jeunesse extrascolaires.

Projet transmis à la commission législative le 28 novembre 2006.

07.114

Projet de loi des groupes radical et libéral-PPN, du 31 janvier 2007, interdisant l'installation de centrales à gaz dans le canton de Neuchâtel

Projet transmis à la commission législative le 14 mars 2007.

07.115

Projet de loi des groupes radical et libéral-PPN, socialiste et UDC, du 20 février 2007, portant modification de la loi sur les communes et de la loi sur les autorités scolaires (rôle des commissions scolaires)

Projet transmis à la commission législative le 20 avril 2007.

07.137

Projet de loi des groupes libéral-PPN et radical, du 24 avril 2007, portant révision de la loi d'introduction des prescriptions fédérales sur la circulation routière (Délégation du contrôle des véhicules automobiles à des garages agréés et entreprises spécialisées)

Projet transmis à la commission législative le 27 avril 2007.

07.138

Projet de loi Pierre Bonhôte, du 25 avril 2007, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (votes: rôle du président)

Projet transmis à la commission législative le 27 avril 2007.

07.146

Projet de loi des groupes socialiste et PopVertsSol, du 29 mai 2007, portant modification de la loi sur la protection de la nature

Projet transmis à la commission législative le 14 juin 2007.

07.010

Projet de loi sur le Centre neuchâtelois de psychiatrie (LCNP) (projet issu d'un rapport du Conseil d'Etat)

Projet transmis à la commission Psychiatrie le 29 mai 2007.

07.151

Projet de loi des groupes libéral-PPN, radical et UDC, du 26 juin 2007, portant modification de la loi sur la police du commerce (ouvertures des magasins)

Projet transmis à la commission législative le 11 juillet 2007.

07.026

Projet de loi portant modification de la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants et de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (projet issu d'un rapport du Conseil d'Etat)

Projet transmis à la commission Statut CCNC le 5 septembre 2007.

07.176

Projet de loi Yves Morel, Damien Cottier et Caroline Gueissaz, du 4 septembre 2007, portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir) (Rendement de la fortune mobilière)

Projet transmis à la commission fiscalité le 11 septembre 2007.

07.182

Projet de loi Marianne Ebel, du 2 octobre 2007, modifiant la loi sur la police du commerce (vente à l'emporter des boissons alcooliques)

Projet transmis à la commission législative le 22 octobre 2007.

07.183

Projet de loi Pierre Bonhôte, du 2 octobre 2007, portant modification de la loi sur la police du commerce (crédit à la consommation: publicité)

Projet transmis à la commission législative le 22 octobre 2007.

07.189

Projet de loi Pierre Bonhôte, du 2 octobre 2007, loi sur l'approvisionnement en énergie électrique (LAEE)

Projet transmis à la commission législative le 13 novembre 2007.

07.204

Projet de décret des groupes libéral-PPN et radical, du 4 décembre 2007, initiative cantonale à l'Assemblée fédérale: permis de travail pour les étrangers qui ont étudié en Suisse

Projet transmis à la commission législative le 7 décembre 2007.

07.205

Projet de décret du groupe UDC, du 5 décembre 2007, portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (incompatibilités)

Projet transmis à la commission législative le 7 décembre 2007.

k) Bulletin officiel des délibérations du Grand Conseil

Les 7 tomes regroupant les sessions de mai 2005 à février 2006 ont été envoyés aux intéressés au fur et à mesure de leur édition. Ils sont à disposition sous forme papier et CD-ROM, ainsi que sur le site Internet de l'Etat de Neuchâtel.

3.2. Personnel

Les postes restés vacants depuis l'année 2006 ont été partiellement repourvus par M^{me} Sybil Probst, collaboratrice administrative, entrée en fonction le 15 mars. M^{me} Carole Donzé, secrétaire de commissions, a quitté le service le 31 mars. M^{mes} Cécile Pauli, collaboratrice administrative, et Valérie Taillard, secrétaire de commissions, ont quitté le service le 30 avril. Elles ont été remplacées par M^{mes} Natacha Erard et Patricia Jaberg, secrétaires parlementaires, entrées en fonction respectivement le 1^{er} et le 21 mai.

3.3. Recueil de la législation neuchâteloise

Le supplément 71 (jour de référence 1^{er} janvier 2007) du Recueil systématique de la législation neuchâteloise (RSN) a été envoyé aux abonnés et publié sur le site Internet de l'Etat de Neuchâtel.

Les suppléments au 1^{er} mars, 1^{er} mai, 1^{er} juillet, 1^{er} septembre et 1^{er} novembre sont également publiés sur le site Internet de l'Etat. Rappelons que dès le milieu de l'année 2006, la fréquence de publication des suppléments au RSN est de 1 supplément par an pour la version papier et 6 suppléments par an au minimum pour la version Internet.

Dès le 1^{er} janvier 2008, la publication de la législation sera reprise par le service juridique de l'Etat.

4. SERVICE DU MATERIEL ET DES IMPRIMES

4.1. Préambule

Dans le cadre de réflexions et de rationalisations des différentes collectivités publiques du canton, notre service a été sollicité pour mener à bien la reprise de l'économat de la Ville de La Chaux-de-Fonds et le regroupement avec le centre d'impression de Fleurier.

Cette étude a débouché sur la création au 1^{er} janvier du service du matériel et des imprimés qui comprend l'économat et le matériel scolaire à Neuchâtel ainsi que le centre d'impression à Fleurier. Ce dernier s'est agrandi au 1^{er} mai suite à la reprise des impressions de l'économat de l'Etat, de l'économat de la Ville de La Chaux-de-Fonds et du CPLN.

4.2. Personnel

Au 1^{er} janvier, M. Jean-Willy Glauser de l'économat de la Ville de La Chaux-de-Fonds a rejoint le service comme magasinier. Au 1^{er} mai, Mme Martine Combe de la Police cantonale a repris l'antenne du centre d'impression au CIFOM et M. Lorenzo Rana celle du CPLN. D'autre part, M. Gaston Kessi a pris sa retraite anticipée au 31 mai.

Comme les années précédentes, pour accomplir l'ensemble de notre mission, nous avons eu recours tout au long de l'année à diverses personnes mises à disposition dans le cadre des programmes d'occupation afin de renforcer les différents secteurs de manutention de la marchandise, réception, préparation et livraison du matériel dans les services de l'Etat et des manuels dans les différentes écoles neuchâteloises.

4.3. Logistique

Avec ces différentes fusions, nous avons rationalisé le nombre des livraisons hebdomadaires sur l'ensemble du canton.

L'infrastructure de notre service permet la distribution efficace du matériel pour l'administration cantonale, l'Université, la Ville de La Chaux-de-Fonds et les manuels pour les écoles neuchâteloises.

4.4. Gestion du service

La mise en place en 2005 du logiciel SAP a été poursuivie en 2007. L'introduction du module SAP/achat est en cours et devrait se poursuivre en 2008 afin d'automatiser la gestion des commandes.

4.5. Gestion des achats

La gestion du stock des marchandises demande plus de ressources suite à la fusion avec l'économat de la Ville de La Chaux-de-Fonds. L'organisation a été modifiée afin de s'adapter aux nouvelles exigences.

Le matériel commandé a représenté un total de 1.000.603 francs pour l'année 2007.

En collaboration avec le service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN), un projet est à l'étude pour la généralisation des imprimantes multifonctions sur le réseau informatique, ceci afin de diminuer les équipements (scanners, imprimantes et photocopieuses).

4.6. Gestion des impressions

En offset, le tirage global annuel a représenté 2.441.034 impressions. Un projet est en cours afin d'uniformiser les différents modèles de lettres, papier à entête, ainsi que les enveloppes, avec un nouveau modèle double fenêtre sans préimpression qui sera standard à toutes les entités, administration cantonale, Université et Ville de La Chaux-de-Fonds. Cela permettra de diminuer les coûts d'achat et de production.

En impression numérique, suite à la fusion des centres d'impression, l'équipement a diminué de deux imprimantes de production; ce dernier est également bien adapté aux différentes missions de l'administration cantonale. L'impression concernant les clients externes (communes, OFS, associations, etc.) a représenté un chiffre d'affaires de 542.431 francs alors que pour l'administration cantonale, ce chiffre se monte à 1.442.472 francs.

4.7. Certification ISO

Début novembre, nous avons commencé la démarche pour certifier le service aux normes ISO 9001, 14000 et OHSAS 18001. Ainsi, les secteurs en prise directe avec les utilisateurs et clients du service auront des processus normalisés, ce qui devra assurer une meilleure qualité des prestations fournies.

Neuchâtel, le 28 janvier 2008

Le chancelier d'Etat,

J.-M. Reber

TABLE DES MATIERES

1.	SECRETARIAT GENERAL	1
1.1.	Personnel.....	1
1.2.	Feuille officielle	1
1.3.	Légalisations.....	1
1.4.	Guichet unique.....	1
1.5.	Droits politiques	1
1.6.	Conférence des secrétaires généraux	6
1.7.	Transparence des activités étatiques.....	6
1.8.	Partenariat enregistré	7
1.9.	Centenaires.....	7
2.	COMMUNICATION	7
3.	SERVICE DU GRAND CONSEIL	8
3.1.	Grand Conseil	8
3.2.	Personnel.....	18
3.3.	Recueil de la législation neuchâteloise	18
4.	SERVICE DU MATERIEL ET DES IMPRIMES	19
4.1.	Préambule.....	19
4.2.	Personnel.....	19
4.3.	Logistique.....	19
4.4.	Gestion du service	19
4.5.	Gestion des achats	20
4.6.	Gestion des impressions.....	20
4.7.	Certification ISO.....	20